

62^{ème} Rencontre des
Correspondants régionaux
Paris, le 19 septembre 2020

Informations sur les
comptes de l'association

Martine Odin-Besson
Trésorière



Le rappel de notre
fonctionnement
comptable

Fonctionnement comptable

Fin février

Phase #1 : Comptes annuels + Annexe + Rapport financier

Trésorière
Martine

AMPHITÉA

Association d'assurés partenaire d'AG2R LA MONDIALE

Directeur
Yvan

Intervenantes : *Élise et Laura*

Cabinet comptable

ARPEGE
EXPERTISE COMPTABLE - AUDIT - CONSEIL

Cabinet d'audit

KPMG

MEG

Compta

Fonctionnement comptable

Phase #2 : Comptes annuels + Annexe

Trésorière
Martine

AMPHITÉA
Association d'assurés partenaire d'AG2R LA MONDIALE

Directeur
Yvan

Bureau

Conseil d'administration

Cabinet comptable

ARPEGE
EXPERTISE COMPTABLE - AUDIT - CONSEIL

Cabinet d'audit

KPMG

Fin février

11/12 mars
6 avril
2 juillet

Fonctionnement comptable

19
septembre

Phase #3 : Comptes annuels + Annexe

Trésorière
Martine

AMPHITÉA

Association d'assurés partenaire d'AG2R LA MONDIALE

Directeur
Yvan

Cabinet comptable

ARPEGE
EXPERTISE COMPTABLE - AUDIT - CONSEIL

Bureau
(présentation des comptes)

Conseil d'administration
(présentation & validation)

Cabinet d'audit

KPMG

Assemblée générale



Les comptes 2019

Éléments significatifs

	2020	2019	2018	2017
Résultat net de l'Association	-	+ 24	+ 53	+ 217
Dont dividendes filiale DMR	-	59	134	539
Collecte de cotisations	-	+ 184	- 131	- 166
Base de données Adhérents (estimation)	200	-	-	-
Production éditoriale (HT)	126	126	21	-
Création site et extranet (HT)	7	110	-	-
Passif social (chantier d'investigation)	-	273	197	181

Information

Pour rappel, au 1^{er} janvier 2019, mise à niveau des cotisations pour rattraper l'inflation sur 10 ans :

- cotisation personne physique passe de 11 € à 12 €
- cotisation personne morale passe de 27 € à 30 €



Compte de résultat au 31 décembre 2019 (en K€)

Cotisations	2019	2018	2017
Cotisations individuelles	2 343 <i>+ 6 % avec 134 K€</i>	2 210	2 301
Cotisations collectives	514 <i>+ 19,5 % avec 84 K€</i>	430	425
Anciennes associations et périmètre + autres produits	1,5	34	80
Total cotisations	2 859 <i>+ 6,8 % avec 184 K€</i>	2 675	2 806

Compte de résultat au 31 décembre 2019 (en K€)

Produits financiers	2019	2018	2017
De participations - décision AGE chez DMR	59	134	538
Intérêts et produits financiers	23	7	8
Total des produits financiers	83	142	547

Compte de résultat au 31 décembre 2019 (en K€)

Produits	2019	2018	2017
Économie d'IS (intégration fiscale)	- 59	- 55	- 92
Crédit impôt mécénat	14	8	8,4
Crédit d'impôt CICE		3	4,5
Effectif au 31 décembre 2019	5	4	4
Pas de rémunération allouée aux organes d'administration Lancement d'une politique de valorisation du bénévolat			

Compte de résultat au 31 décembre 2019 (en K€)

Charges	2019	2018	2017
Achats externes	2 604	2 495	2 903
Impôts et taxes	10	17	13
Salaires et charges sociales	528	479	603
DAP (dotations provisions et amortissements)	58	25	18
Autres charges	- 5	0	3
Total des charges	3 196	3 018	3 540

Compte de résultat au 31 décembre 2019 (en K€)

Charges (détails)	2019	2018	2017
Études et prestations de services (magazine)	116	72	109
AMPHITÉA Magazine	735	729	989
Facturation LA MONDIALE (sous-traitance GIE)	265	238	187
Appels de cotisations	141	131	136
Frais de mission et animations de réunions	646	716	819
Frais immeubles	176	175	160
Frais administratifs	44	36	90
Frais Assemblée générale	230	224	369
Communication numérique et autres supports	155	25	0

Compte de résultat au 31 décembre 2019 (en K€)

Charges (détails)	2019	2018	2017
Dotation Fondation	12	28	42
EPA – renouvellement accord triennal	15	15	15
Cercle de l'Épargne	50	50	50

Compte de résultat au 31 décembre 2019 (en K€)

Choix effectués	2019
Amortissement du logiciel de 110 K€ sur 2 ans - report de 55 K€ sur 2020	45
<u>En-cours</u> : chantier sur le passif social avec recherche par catégorie et par salarié – créance sur le Groupe comptabilisé en compte Interco	73
<u>A prévoir</u> : chantier fiscal (TVA et taxe foncière)	



Le bilan
au 31 décembre 2019

Bilan au 31 décembre 2019 (en K€)

Actif	2019	2018
Immobilisations (en net)	142	61
Créances	539	702
Disponibilités	2 362	2 339
Charges constatées d'avance	105	2
Total	3 148	3 105

Bilan au 31 décembre 2019 (en K€)

Passif	2019	2018
Capitaux propres incluant les résultats	2 174	2 149
Résultat – Excédent	24	53
Provisions Passif social (IFC et Médailles)	273	197
Dettes fournisseurs	123	38
Dettes fiscales & sociales	332	343
Autres dettes	245	376
Total	3 148	3 105

Bilan au 31 décembre 2019 (en K€)

Passif social	2019	2018	2017
Montant global provisionné	273	197	181
Article 39	151	115	105
Article 83	22	-	-
IFC	81	76	71
Médailles	19	6	5
Créance sur le Groupe (dont 52 K€ comptabilisé)	73	-	-



Le budget 2020

Information



Octobre 2019, AMPHITÉA est choisie pour être l'association souscriptrice des Plans d'Épargne Retraite Individuels (PERI) d'AG2R LA MONDIALE

Caractéristiques des PERI souscrits par notre Association :

Nom du produit	Date de lancement	Cible clientèle	Assureur	Mode de distribution	Cotisation AMPHITÉA
Ambition Retraite Pro Ambition Retraite Individuelle	3 février 2020	professionnels et particuliers	LA MONDIALE	Réseau commercial AG2R LA MONDIALE	12 € / an
Excellie Retraite	4 mai 2020	clientèle patrimoniale	LA MONDIALE PARTENAIRE	Réseau des partenaires bancaires	12 € / an

Information



Face à la situation exceptionnelle vécue cette année, adaptation de notre budget prévisionnel afin de tenir compte :

- des annulations ou des reports d'évènements planifiés dans l'année (Assemblée centrale, réunions d'adhérents en région ...),
- de sujets ou thématiques qui ne sont plus d'actualité immédiate pour le magazine (réforme des retraites, dépendance ...),
- des baisses de ressources issues des cotisations (diminution de l'activité du réseau commercial durant le confinement).

Budget 2020 mis à jour au 30 juin (en K€)

Mesures exceptionnelles prises par rapport aux années antérieures	Gain estimé
Envoi de 140.000 convocations pour l'Assemblée générale par voie électronique	100
Suppression du vote à l'Assemblée générale avec tablette	15
Suppression d'un numéro d' <i>AMPHITÉA Magazine</i>	250
Report de l'Assemblée centrale de juin à Bordeaux en juin 2021	150
Annulation de 5 réunions Adhérents et réduction des réunions de proximité	90
Autres charges	3

Budget 2020 mis à jour au 30 juin (en K€)

	2020 budgété	2019 réalisé	2018 réalisé
Cotisations (baisse estimée à 15 %)	2 425	2 859	2 675
Transferts de charges, reprises sur provisions	158	219	198
Charges externes	- 1 857	2 604	2 490
Salaires et charges sociales	- 550	527	479
Impôts et taxes	- 10	10	17
DAP (dotations aux provisions et amortissements)	- 95	58	25
Produits financiers	0	+ 83	+ 142
Résultat prévisionnel	+ 106	+ 24	+ 53



La valorisation
du bénévolat



Pourquoi doit-on valoriser aujourd'hui le bénévolat ?

- Depuis le 1^{er} janvier 2020, les nouvelles normes comptables s'appliquant aux associations font obligation de valoriser et d'indiquer l'apport du bénévolat dans leurs rapports annuels (avant cette date, il s'agissait juste d'une option possible).
- L'intérêt de la valorisation des contributions volontaires pour les associations est de :
 - démontrer l'autofinancement d'une partie de l'activité, le financement public se trouvant de fait atténué ;
 - souligner le dynamisme d'une association en mettant en évidence sa capacité à mobiliser des bénévoles et des prestations gratuites en nature ;
 - évaluer le poids financier du bénévolat, des dons et services en nature ;
 - identifier la dépendance au bénévolat, et en cas de diminution de cette aide, évaluer le besoin de financement supplémentaire.
- Seule la valorisation des contributions en travail effectuées par des bénévoles est examinée ici. S'agissant des contributions en biens et services, elles relèvent du mécénat.



Sur quel périmètre porte le bénévolat ?

- La réglementation comptable des associations définit la contribution volontaire en nature comme l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. C'est une participation, sous quelque forme que ce soit, à la réalisation d'une œuvre commune.
- Ce sont les contributions suivantes :
 - contribution en travail par des personnes extérieures à l'association ou des membres de l'association qui assurent bénévolement un travail normalement assuré par du personnel salarié ;
 - contribution en biens : ce sont généralement des marchandises obtenues gratuitement par l'association ;
 - contribution en services : l'exemple le plus fréquent est celui de la mise à disposition gratuite de locaux et de matériels ; il peut s'agir aussi de fournitures gratuites de moyens de transport, de téléphone, de services de photocopies ...

Remerciements ...

A toute l'équipe AMPHITÉA,
et particulièrement aux intervenantes
sur les dossiers de comptabilité :

- ✓ Élise et Laura pour l'Association,
- ✓ Aude pour le cabinet ARPÈGE,
- ✓ Nadia pour la cabinet KPMG !

